

Le Flash

Bulletin mensuel d'informations municipales n° 118 > septembre 2022



Vivre ensemble!



Entretien avec...

Hélène Le Gardeur,
conseillère municipale

Qui êtes-vous?

J'ai un long parcours de militante associative, de la promotion du commerce équitable à celui de parent d'élève. Car chaque acte de notre vie quotidienne, comme nos achats ou nos déplacements, a une portée politique provoquant les changements nécessaires dont la planète a besoin. Professeure de sciences médico-sociales à la retraite, j'étais Valentinoise avant de devenir Dioise il y a plusieurs années déjà. Côté politique, j'ai été attachée parlementaire européenne de Michèle Rivasi, et élue conseillère régionale Rhône-Alpes de 2012 à 2015.

Pourquoi s'engager?

J'ai 19 ans lorsque René Dumont, en campagne présidentielle, brandit un verre d'eau en disant : « Vos petits-enfants se battent pour cela. » C'est le début de ma prise de conscience écologique. Aujourd'hui, vu l'état de la rivière Drôme et la température actuelle, cette prémonition est devenue réalité. Il y a donc urgence. Il faut transformer l'avenir sur le plan économique, social, écologique et démocratique : les quatre piliers de notre programme.

Sur quelles actions allez-vous travailler?

Ma formation m'a naturellement portée à participer au CCAS en tant que citoyenne, structure où je garderai toute ma place en tant qu'élue. Le soutien à nos anciens et la solidarité avec les plus précaires comme avec celles et ceux qui ont été contraints de quitter leur pays sont les valeurs que je porterai et je participerai aux actions concrètes qui y sont associées. Les mobilités reviendront en leitmotiv : faciliter et rendre plus écologique nos déplacements sont des impératifs pour Die et pour la Communauté des communes du Diois. Le lien avec le Conseil régional pour améliorer les transports ferroviaires me tient particulièrement à cœur. Enfin, le maintien des services publics in situ – soins, permanences sociales, services administratifs – fera partie de mes engagements concrets.



Lutte d'arrache-pied contre le feu qui a brûlé 383 hectares entre le 5 et le 14 août. Habitants, commerçants et élus se sont mobilisés pour organiser des collectes alimentaires et accueillir une partie des pompiers au gymnase de Die. Merci à tous!

LES POMPIERS RECRUTENT !

Renseignements :
chefs.cisDIE@sdis26.fr



PHOTO COLONNE SUD-EST AUVERGNE

LE CHIFFRE DU MOIS | 1000 POMPIERS ENGAGÉS SUR LE FEU DE ROMEYER GRÂCE AUX RENFORTS DES DÉPARTEMENTS VOISINS

LA NUIT EST BELLE !

De nombreux habitants de Die sont favorables à l'extinction nocturne de leur quartier, que ce soit pour des questions de qualités de sommeil, de volonté de préservation de la biodiversité, pour le plaisir de pouvoir observer les étoiles et la Voie lactée, même en centre-ville, ou encore pour soutenir les efforts de la municipalité dans sa recherche de sobriété et pour anticiper les importantes augmentations à venir sur l'énergie.

L'opération commence ce mois-ci par un premier quartier : c'est le hameau de Plas qui va voir ses lampadaires s'éteindre de 23h à 5h du matin.

Agenda

- 17-18/09 : Journées européennes du Patrimoine
- 20/09 : conseil municipal à 19h dans la salle du Conseil. Suivez la séance audio en direct (facebook mairie) ou en podcast sur mairie-die.fr

Les préparations techniques se poursuivent pour l'extinction programmée et progressive de tous les quartiers. Vous pouvez nous faire part des points de votre quartier qui méritent une attention particulière avant extinction : administration@mairie-die.fr

Participez au transport solidaire !



Le transport solidaire permet aux personnes habitant le Diois, isolées ou précaires, de bénéficier d'un transport pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux, administratifs, faire des courses, visiter un proche... Les conducteurs sont des bénévoles qui s'engagent à accompagner et raccompagner le bénéficiaire. Le défraiement de leurs kilomètres est pris en charge par l'ESCDD, à l'initiative de cette opération. Pour que ce dispositif continue à exister, il y a un grand besoin de nouveaux conducteurs. Si vous avez une voiture et un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe ! Renseignements 07 57 48 76 68 ou 04 75 22 20 45



Tribune libre de l'opposition

L'été 2022 se termine... il est passé si vite.

Fin septembre, il sera temps de tirer des conclusions. Cependant d'ores et déjà l'absence d'animations populaires, type "Les Vendredis de Die" ou le bal de la vogue a interpellé Diois et Dioises mais aussi les touristes... je n'évoque pas bien sûr les commerçants. Bref, pour l'instant, l'heure est à la rentrée. Pour les enseignants, les parents et nos enfants nous la souhaitons excellente et sereine.

AVEC VOUS DIE DEMAIN

LA PISCINE PORTE LE NOM DE RENÉ DIDIER

Le 26 août dernier a été inaugurée à la piscine municipale une plaque au nom de René Didier (1911-2002), premier maître-nageur à y avoir exercé de 1953 à 1984. Né à Montélimar, il arrive à Die en 1942 comme professeur de sport au collège et lycée. C'est l'époque où l'État cherche à promouvoir l'apprentissage de la natation chez les scolaires, alors que la France accuse un retard certain au niveau de ses équipements sportifs, et en particulier de ses piscines. Celle de Die est construite en 1953 sous le mandat de Maurice Vérillon. Son emplacement, près de la rivière, est logique, puisque c'est l'eau de la Drôme qui l'alimente alors, une eau

pompée, traitée et vidée chaque semaine. En plus de la surveillance et des leçons de natation, René Didier lance des animations très populaires, comme des matchs de water-polo ou des concours de natation.

Une fréquentation en hausse

Cet été 2022, marqué par une canicule et une sécheresse exceptionnelles, a souvent vu la fréquentation de la piscine dépasser les 700 entrées par jour (+ 31 % par rapport à 2021). La chaleur a nécessité une surveillance renforcée de l'eau des bassins, mais les analyses ont été très satisfaisantes, « les meilleures de la Drôme »,

selon Alban Barnier, chef de bassin. « C'est le fruit des investissements faits les années précédentes, notamment la modernisation du système de filtration. » Les nocturnes jusqu'à 21h ont trouvé leur public, avec des animations conviviales et des équipes mélangeant adultes et enfants. Comme chaque année, 500 scolaires de 6 à 18 ans ont été accompagnés, en juin et début septembre, avec des cours de natation spécifiques. Des partenariats ont également été mis en place avec la maison de retraite, la crèche, le centre de loisirs, le club de football et le centre du Martouret. Un grand merci à toute l'équipe de la piscine municipale !

RENDEZ-VOUS FESTIFS DE L'ÉTÉ

offerts par la ville et ses associations partenaires

Les animations de juin, juillet et août ont rassemblé chacune entre 200 et 600 personnes. Merci aux associations partenaires de la ville pour leurs propositions et leur investissement dans la vie estivale dioise.

bougeons autrement... GRANDE ENQUÊTE DEPLACEMENTS



Prenez 5 minutes avant le 24 septembre pour répondre au questionnaire en ligne sur mairie-die.fr ou à flasher sur ce QR code. La version papier est disponible en mairie, CCD, ESCDD, bar de l'Étape, pharmacie d'Hérin, librairie Mosaique, boulangerie Rolland (gare). **Vos réponses nous font tous avancer !**

AU CŒUR DES SERVICES#LA POLICE MUNICIPALE



De gauche à droite : Thierry Juglard, responsable de la police municipale, Dominique Postetto, brigadier-chef principal, Patricia Barnarie, agent de surveillance de la voie publique, Benjamin Rousselle, agent de surveillance de la voie publique, Claudine Pacros-Griseri, gardienne brigadier

En quoi consiste le métier de policier municipal ?
Administrativement, c'est un des métiers de la sécurité, classé à l'article 21 du Code de procédure pénale. Le policier municipal est un agent de police judiciaire adjoint, qui dépend de l'officier de police judiciaire (OPJ) – le maire, qui le sollicite et le mandate. Au quotidien, nous sommes une police de proximité, qui assure diverses missions, dont l'îlotage, à pieds, à vélo, etc. Les qualités relationnelles sont très importantes, voire essentielles. Car il est souvent nécessaire d'assurer une médiation au pied levé, pour désamorcer les conflits naissants, jusqu'à calmer la situation et résoudre le différend. L'infraction arrive dans un second temps, si la médiation n'a pas eu

les résultats escomptés ou si la récidive est bien présente.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

La variété des missions ainsi que les contacts avec la population. Le travail sans cesse renouvelé motive encore plus, chaque nouvelle journée ne ressemblant pas à celle de la veille. Nous avons aussi une réelle autonomie de mise en œuvre de nos actions, ce qui permet des adaptations efficaces. Et puis, travailler pour la ville, c'est gratifiant et valorisant.

Il faut être à jour côté loi...

Oui, pour exercer notre profession, nous sommes agréés par la préfecture et le procureur

de la République, puis nous prêtons serment, ce qui constitue un engagement fort. Et il faut effectivement une bonne connaissance de la loi, et des divers codes comme, par exemple, celui de l'environnement ; nécessitant un suivi quotidien de leurs évolutions.

Quelles sont les missions majeures ?

Le maintien d'un équilibre local est un enjeu très important, car c'est un vecteur positif de cohésion sociale. Cet équilibre est maintenu grâce à un travail en concertation avec la gendarmerie, avec qui nous avons d'excellentes relations. Ainsi qu'avec le pôle social municipal et ses partenaires qui contribuent quotidiennement au vivre ensemble. Enfin, plus généralement, certaines mesures nationales de sécurité sanitaire (Covid) ou de sûreté (plan Vigipirate) viennent ponctuellement compléter nos missions.